

Le droit de la concurrence à l'épreuve des crises

6 juin 2023, de 14h à 18h30

ICC, 33-43 avenue du Président Wilson, 75016 Paris

Programme du colloque

Comment le(s) droit(s) de la concurrence et les organes en charge de son application réagissent-ils aux diverses crises (économique, sanitaire, guerre avec ses conséquences énergétiques ou logistiques, climatique) auxquelles les entreprises sont confrontées et auxquelles elles doivent s'adapter ?

Dans quelle mesure le droit de la concurrence permet-il de surmonter des crises et/ou constitue-t-il un obstacle, un frein aux initiatives des opérateurs économiques ?

Il s'agit donc non seulement d'apprécier la capacité d'adaptation du droit et des pratiques de concurrence, mais aussi de formuler des propositions en vue d'une meilleure adéquation aux défis suscités par les crises.

14h – Accueil des participants

14h20 – Mots d'accueil d'ICC France et de l'AFEC

14h30 – Introduction d'Olivier Guersent, Directeur général, Direction Générale de la Concurrence

I – Le droit antitrust adapté aux crises

Modérateur : Muriel Chagny, Agrégée des facultés de droit, Présidente, AFEC

15h – Les situations exceptionnelles

Intervenants :

- Omblin Ancelin, Partner – Competition, Simmons & Simmons
- Ilja Pohland, Head of Legal, UPSA
- Etienne Pfister, Partner, RBB Economics

15h30 – Les crises sur le long terme

Intervenants :

- Camille Grimaldi, *In-house Counsel – Antitrust*, EDF
- Anthony Le Gall, Responsable du pôle droit de la concurrence, Le Groupe La Poste
- Jean-Louis Fourgoux, Avocat associé, Mermoz Avocats

16h – Le renforcement du besoin de financement des entreprises

Intervenants :

- Patrick Hubert, Partner, Orrick, Herrington & Sutcliffe
- Fabrice Picod, Professeur des universités, Université Panthéon – Assas (Paris II)

16h30/16h45 – Pause

II – Le droit des pratiques restrictives et déloyales, adaptable aux crises?

Modérateur : Michel Ponsard, Avocat associé, UGGC

16h45 – La relation contractuelle à l'épreuve des crises et du droit des pratiques déloyales

Intervenants :

- Tony Védie, Directeur juridique Opérations Groupe, Carrefour
- Daniel Diot, Juriste, Lois & Stratégies
- Mathilde Boudou, Avocate, Jean-Claude Coulon & Associés
- Dominique Anract, Président, Confédération Nationale de la Boulangerie-Pâtisserie Française

18h – Conclusions par Frédéric Descrozaille, député du Val de Marne (1^{ère} circonscription)

18h30 – Cocktail

[Inscrivez-vous en suivant ce lien](#)